

Monsieur le Président

Présidence de la République

55 rue du Faubourg-St-Honoré

75008 PARIS

Ceci est une version 'anonymisée', destinée à toutes fins utiles.

Votre référence : (...)

L.R.

Refus par les autistes d'être exclus :

DEUXIEME demande d'intervention **urgente pour le cas (...)**

*Pardon pour les éventuelles maladresses de forme dans nos démarches ;
étant nous-mêmes autistes (et sans assistance), nous faisons ce que nous pouvons.
Merci.*

Le 11 Février 2015

Monsieur le Président de la République,

Comme suite à notre lettre recommandée du 25 décembre 2014, à laquelle vous avez bien voulu répondre par l'intermédiaire de votre Chef de Cabinet dans une lettre émise le 26 janvier 2015, dont nous avons pris connaissance avec la meilleure attention et dont nous vous remercions,

- vu l'urgence de la situation (*nous nous attendons à voir notre ami (...)* placé en détention médicale à tout moment) ;
- vu l'absence de réaction (à notre connaissance) des ministres que vous avez chargées d'agir et de nous répondre ;
- vu les nombreux arguments que nous avons mentionnés dans notre lettre, qui pulvérisent assurément toute pertinence des « placements en IME » pour les autistes, et que vous ne contestez en rien ;
- vu que l'Italie (entre autres) prouve, et depuis un autre siècle, que l'école ordinaire pour les handicapés est parfaitement possible (en ayant banni les établissements de type IME dès 1977 !)

- vu votre discours récent soutenant la désinstitutionnalisation, que vous ne pouvez pas promettre tout en agissant de manière opposée, simultanément et au su de tous ;
- vu qu'il semble totalement illogique de commencer la désinstitutionnalisation en envoyant en institution un enfant qui était jusque-là scolarisé en milieu ordinaire ;
- vu l'immense injustice, douleur, sentiment d'infériorité, perte de confiance en soi, perte de chances éducatives, etc. que cela représente pour cet enfant, qui a déjà « goûté » à la liberté (depuis 15 ans) et qui donc peut « comparer », et ne peut pas comprendre une telle injustice, ni ce qu'il a fait de mal, et encore moins ce qui vous empêche de prendre les mesures adaptées (aides en milieu ordinaire) au lieu de vous borner à fermer les yeux sur cette privation de liberté subite ;
- vu les condamnations internationales de la France à ce sujet ;
- vu l'avis N° 102 du CCNE ; la résolution WHA 67.8 de l'OMS ; ainsi que de nombreux autres textes que votre gouvernement approuve (comme la Convention des Droits des Personnes Handicapées de l'ONU) et qui tous insistent sur la nécessité de favoriser la vie des autistes dans la communauté ordinaire et non pas dans une exclusion sociale (décidée, de manière incroyable, par l'administration elle-même) ;
- vu les termes de votre réponse à notre lettre, par lesquels vous confirmez votre volonté de faire entrer les enfants autistes à l'école ordinaire (et *a fortiori* d'y maintenir ceux qui y sont déjà...)
- vu que la France donne des leçons au reste du monde sur les Droits de l'Homme, tout en décidant (CADPH, EN, Justice...), sur son sol, les pires injustices envers les autistes ;
- vu, enfin, que le cas présent est particulièrement grave puisque la corporation administrative locale s'acharne, de manière concertée et inique, à chasser cet enfant de la société libre,

nous vous prions instamment, à nouveau, de traduire les paroles et les écrits en actes (sans quoi, quelle est leur valeur ?), **et d'intervenir de manière très urgente et concertée pour éviter la catastrophe.**

(...)

Naturellement, vous comprenez qu'il nous serait certainement très délicat, pénible, et encore plus compliqué, d'entretenir une coopération avec un gouvernement qui cautionne l'emprisonnement médical, sous nos yeux, d'un garçon que nous suivons et soutenons depuis des mois, ce qui inonde d'un mépris particulièrement insupportable les efforts que nous faisons pour nous en sortir et nous entraider.

(...)

Nous sommes très déterminés et nous n'accepterons jamais sans réagir l'injustice insigne que constitue l'exclusion inadmissible de (...). Nous sommes d'ailleurs en train de terminer un contre-rapport qui sera soumis au Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU, et pris en compte lors de l'examen de la situation de la France, du 11 au 29 janvier 2016.

Nous ne supportons plus d'être écrasés en permanence, par la société, par les services publics, les administrations, les institutions, etc., et nous n'avons pas d'autre choix que de nous défendre.

Pour toutes ces raisons, nous serons tout particulièrement attentifs à la décision que vous allez prendre au sujet du cas emblématique de (...), qui nous servira d'indicateur pour notre politique à venir.

Dans tous les cas, la désinstitutionnalisation se fera, et c'est pourquoi nous pensons, sans vouloir vous offenser, qu'il serait extrêmement maladroit, malencontreux et presque provocateur que le gouvernement décide de continuer à ignorer la demande particulière – et même la seule demande officielle pour l'instant - de notre collectif d'autistes au sujet de cet enfant.

Dans l'espoir qu'un sursaut de cohérence et d'humanité se produise enfin, et que nous n'ayons pas fait tant d'efforts en vain, nous attendons votre décision, de toute urgence, afin d'éviter le pire.

En ce qui concerne les pseudo-argumentations, prétextes et autres « raisons » invoquées par la petite coalition de fonctionnaires locaux pour tenter de « justifier » leurs décisions (et surtout de se soutenir entre eux), nous pouvons les démontrer très facilement (et nous l'avons déjà fait, en partie, dans certaines lettres).

Si le bon sens et les explications des autistes et des usagers étaient réellement pris en compte, la « logique du pot de fer » des tristes personnages de mauvaise foi qui nous font souffrir ne pourrait perdurer.

Et malheureusement nous ne pouvons que prendre acte de ce mépris et de ce refus d'écouter les autistes et de leur répondre de manière significative (cf. nos diverses LR restées sans réponse). Il va de soi que ces gens savent bien que s'ils commencent à discuter avec nous, ils ne peuvent pas gagner, puisqu'ils sont en tort, et que leur seule solution est de s'abriter derrière le silence et l'autorité abusive dont ils jouissent (et que vous cautionnez).

Nous soutenons tout à fait les déclarations de la mère de cet enfant, (...) (notamment sa dernière lettre, ci-jointe pour mémoire) ; et - pour avoir suivi personnellement de près le quotidien de cet enfant pendant plusieurs jours, et assisté à diverses réunions et audiences - je certifie, sur mon honneur, la véracité de ce qu'elle vous expose, qui ne peut laisser personne insensible et inactif.

En vous remerciant pour votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

*N'ayant pas les moyens d'entretenir un service de gestion de courriers matériels (en papier) -entre autres raisons- nous vous prions de bien vouloir **nous répondre par vecteur dématérialisé**, à contact@allianceautiste.org.
Merci beaucoup.*

Pour l'Alliance Autiste,
Le Délégué Général, **Eric LUCAS**
(Autiste à Haut Niveau de fonctionnement)
contact@AllianceAutiste.org